

## COORDONNEES UTILES

 **Enseignante Référent pour la Chrysalide:**

Mme Muriel GLEIZE  
Collège Paul Fort  
35, rue de la Plaine  
91310 MONTLHERY  
06.10.38.03.64

[muriel.gleize@ac-versailles.fr](mailto:muriel.gleize@ac-versailles.fr)



 **Personne Ressource :**

Mme Mathilde BOULEY

[mathilde.De-Besombes@ac-versailles.fr](mailto:mathilde.De-Besombes@ac-versailles.fr)

## INFORMATIONS UTILES

- ➔ [www.ac-versailles.fr/dsden91](http://www.ac-versailles.fr/dsden91) (en cours de rénovation)
- ➔ <http://les-tribulations-dun-petit-zebre.com/>
- ➔ <http://www.anpeip.org/>



«Être à haut potentiel n'est définitivement pas être quantitativement plus intelligent mais fonctionner avec une intelligence qualitativement différente. Être à haut potentiel, c'est aussi et peut-être surtout, être au monde avec une hypersensibilité, une réactivité émotionnelle exacerbée, une réceptivité afflictive, une extrême empathie dont l'ampleur et l'intensité envahissent le champ de la pensée.»

## TEXTES RELATIFS A LA PRISE EN CHARGE DES ELEVES INTELLECTUELLEMENT PRECOCES

*Parcours scolaire des élèves intellectuellement précoces. « La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école prévoit, dans son article 27 codifié 321-4, une meilleure prise en charge des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières et qui montrent aisance et rapidité dans les activités scolaires, notamment par des aménagements appropriés. » Les mesures prises supposent l'amélioration de la détection, l'amélioration de l'information des enseignants et des parents et l'organisation de systèmes d'information (départementale et académique).*

**BO n°38 du 25 octobre 2007 Circulaire n°20017-158 du 17-10-2007.**

*« Les élèves intellectuellement précoces (EIP) doivent bénéficier de réponses individualisées. Dans chaque académie, un référent EIP est l'interlocuteur privilégié pour les parents et la communauté éducative. Pour assurer le suivi et la prise en charge de ces élèves dans les meilleures conditions, il convient de privilégier trois orientations : la formation, la lisibilité des structures et leur développement dans l'enseignement public. »*

**Circulaire n°2012-056 du 27/03/2012, BO n°13 du 29/03/2012 Relatif à l'aménagement des parcours scolaires spécifiques (point 5)**

*« Enfin, une attention particulière devra être accordée aux élèves intellectuellement précoces (EIP), pour qu'ils puissent également être scolarisés en milieu ordinaire.»*

**BO n°15 du 11/04/2013 Circulaire n° 2013-060 du 10/04/2013**

*«Les EIP bénéficient des aménagements pédagogiques nécessaires. S'ils éprouvent des difficultés, un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) peut-être mis en place. S'ils présentent également des troubles des apprentissages, ils peuvent bénéficier du plan d'accompagnement personnalisé (PAP), qui organise les aménagements qui leur permettent d'entrer dans une dynamique de réussite scolaire. »*

**Circulaire n°2014-068 du 20/05/2014, BO n°21 du 22/05/2014**

**"Les enfants précoces ne sont pas tout à fait des enfants comme les autres, mais comme les autres, ce sont des enfants."**

*Olivier Revol*

## La Chrysalide



E.I.P.  
"la chrysalide"

**Ministère de l'Education Nationale  
COLLEGE PAUL FORT  
35 rue de la Plaine  
91310 MONTLHERY**

<http://www.clg-fort-montlhery.ac-versailles.fr/>

☎01 69 01 15 95 ☎01 69 01 86 46

**Année scolaire 2017/2018**

## LE DISPOSITIF « Chrysalide »

C'est une structure interne créée depuis 2015 au collège Paul Fort de Montlhéry pour accompagner les élèves diagnostiqués précoces qui rencontrent des problèmes dans leur scolarité. La Chrysalide travaille en étroite collaboration avec les enseignants, la vie scolaire, l'administration du collège, les parents et les professionnels, lorsque c'est possible, qui suivent l'élève.

Le dispositif a pour objectifs de :

1. Repérer les élèves précoces afin de pouvoir les prendre en charge dès que les difficultés apparaissent.
2. Individualiser, dans la mesure du possible, leur parcours scolaire et mettre en place les Equipes Educatives.
3. Apporter un suivi personnalisé à l'élève avec une personne ressource attribuée.
4. Permettre aux familles d'avoir un référent concernant la prise en charge de leur enfant. Mme GLEIZE la coordonnatrice **est « un référent » à l'intérieur** de l'établissement scolaire. Elle sert de **relais** et d'interlocuteur à tous les acteurs confrontés directement ou indirectement à la scolarisation d'un élève précoce. Elle est épaulée par Mme Bouley dans cette mission.

## QUELS SONT LES ELEVES CONCERNES ?

Les élèves diagnostiqués précoces uniquement. La prise en charge par la Chrysalide ne sera effective que lorsque l'élève aura passé un test psychométrique (WISC) auprès d'un médecin formé et diplômé, la plupart du temps un psychologue. Dans le libéral ce test n'est pas remboursé par la sécurité sociale. Renseignez-vous auprès de votre centre de sécurité sociale, qui peut vous orienter vers des prises en charge gratuites ainsi que votre mutuelle.

## PARTICULARITES D'UN ENFANT PRECOCE

Il présente :

**Un décalage visible entre développement intellectuel et développement psychomoteur, social ou affectif caractérisé par :**

- ✚ vivacité d'esprit et esprit critique développé
- ✚ questionnement surprenant, en décalage avec celui de son d'âge
- ✚ manque d'application et de méthode
- ✚ maladresse du geste
- ✚ difficultés relationnelles
- ✚ hypersensibilité

### OU / ET

**Un mode de fonctionnement intellectuel qualitativement différent, plus efficace devant des tâches complexes** (*Une tâche complexe nécessite pour sa réalisation, la mobilisation coordonnée ou simultanée de ressources internes (attitude, connaissances, capacités) et externes (aides méthodologiques, mode d'emploi, documents)*).

- ✚ appréhension globale et rapide de certains sujets
- ✚ attention et concentration extrêmes sur certains thèmes
- ✚ réponses immédiates et pertinentes pouvant surprendre
- ✚ déficit d'attention lors du travail d'appropriation
- ✚ difficultés à restituer des contenus précis
- ✚ incapacité à expliquer raisonnement et procédures
- ✚ digressions et hors-sujets fréquents
- ✚ résultats en dents de scie

### OU / ET

**Des troubles divers parfois associés**

- ✚ dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, dysorthographe
- ✚ instabilité psychomotrice

## LA PRISE EN CHARGE

Un grand nombre d'élèves précoces poursuit une scolarité sans aucune difficulté. En revanche, d'autres peuvent avoir besoin au cours de leur scolarité d'un accompagnement plus spécifique.

**Les missions de l'enseignant référent**

Il maintient un lien constant entre l'administration, le Professeur Principal, l'équipe pédagogique, la famille, l'élève et les professionnels qui le suivent. Il assure le suivi du parcours des élèves précoces, veille à la mise en place des aménagements, entretient le lien avec la famille, met en place des actions ponctuelles en direction des parents et des élèves. Il est en lien également avec le référent EIP91 missionné par le DASEN.

**L'équipe éducative**

Elle est composée de façon permanente d'un représentant de l'administration du collège, de la CPE, d'un représentant de la Chrysalide qui suit l'élève, de professeurs de la classe, des parents et de l'élève. Elle peut être complétée en fonction des situations par diverses personnes qui interviennent dans le suivi de l'élève : des professionnels qui interviennent auprès de l'élève, l'infirmière scolaire, la psychologue scolaire...

L'équipe éducative est réunie en fonction des besoins de l'élève à l'initiative des référents de la Chrysalide ou de l'administration.

**Un projet personnalisé de réussite éducative (PPRE)**

Le parcours scolaire de l'enfant précoce peut faire l'objet d'un PPRE. Ce projet est élaboré par le référent de la Chrysalide en lien avec l'équipe pédagogique de l'élève. Il tient compte des demandes de l'enfant ou de l'adolescent et de ses parents ainsi que de l'évaluation de ses besoins en situation scolaire, dans la limite des possibilités que peut offrir l'établissement.

Les préconisations dont le PPRE est porteur peuvent se traduire, si besoin, par des aménagements pédagogiques et scolaires.